



## Mission

L'Asbl SoBru a été créée en 2014 par la Ville de Bruxelles et le CPAS de Bruxelles. Son objectif est de faire bénéficier les travailleurs des employeurs adhérents d'un service social du personnel commun. Elle a commencé ses activités à partir du 1er janvier 2015.

Afin de réaliser cet objectif, l'association organise pour ses bénéficiaires :

- Une permanence sociale où des assistants sociaux sont disponibles ;
- Une offre de primes et interventions pour les travailleurs ;
- Une offre d'avantages commerciaux de toutes sortes pour les travailleurs ;
- Des événements ayant comme but de renforcer l'idée de communauté entre les travailleurs des différents employeurs adhérents.

## Employeurs adhérents

L'article 6 des statuts : Un employeur peut adhérer à l'association comme membre adhérent à condition que son activité principale à lieu sur le territoire de la Ville de Bruxelles et qu'il réponde au moins à l'une des conditions suivantes :

- Exécuter une mission d'intérêt communal ;
- Le personnel de l'employeur introduisant la demande a le même statut administratif et pécuniaire que le personnel de la Ville et de son CPAS ;
- La Ville de Bruxelles et/ou le CPAS sont majoritaires dans les organes de gestion de l'employeur qui introduit la demande.

Employeurs affiliés en date du 1er janvier 2021 :

La Ville de Bruxelles	Le CPAS de Bruxelles	Le Mont-de-Piété
Les Maisons de Quartiers	Asbl les Cuisines bruxelloises	Asbl Aides aux Seniors bruxellois
Asbl ArBre	Asbl Bapa	Asbl Jeunesse à Bruxelles
Asbl Bruxelles-Musées-Expositions	Asbl Brufête	Asbl les Bains de Bruxelles
Asbl i-City	Asbl Entreprendre.Brucity	Asbl la Centrale de l'emploi
Asbl Prosport	Asbl Bravvo	

### **ASBL SoBRU VZW**

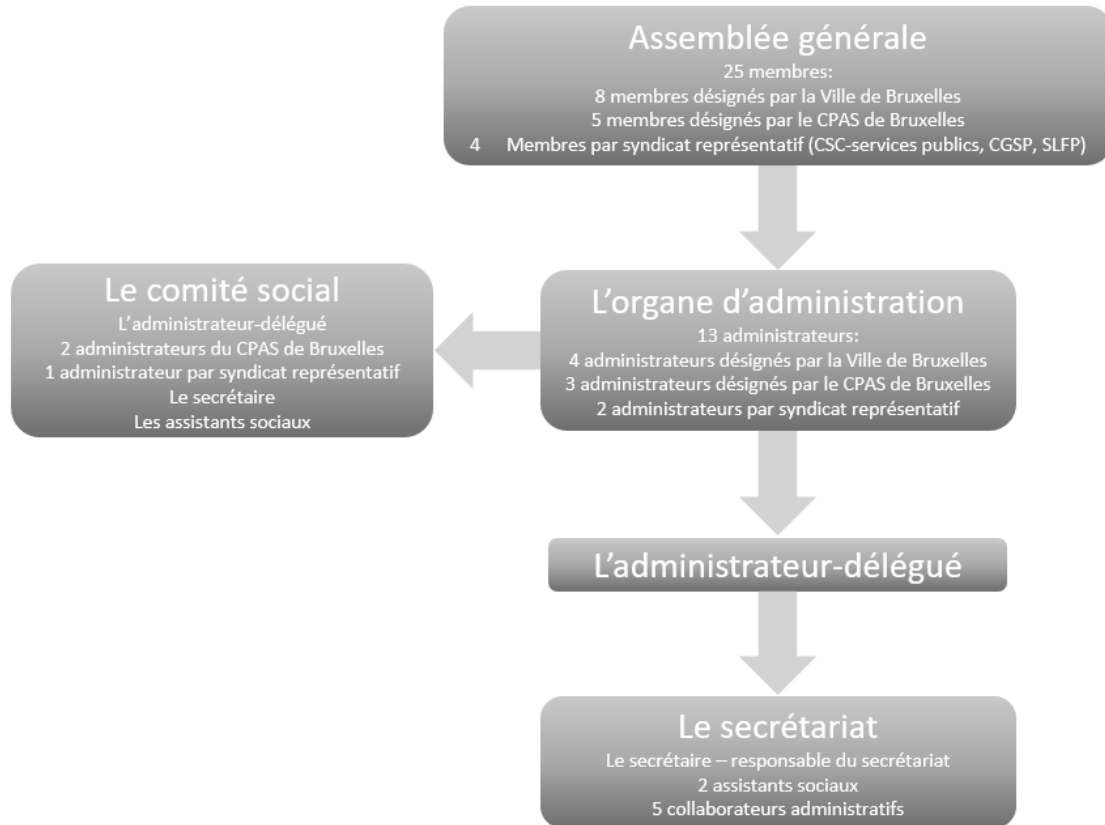
*Siège administratif Samedi 1, 1000 Bruxelles • Administratieve zetel Zaterdagplein 1, 1000 Brussel  
Siège social Grand Place 1, 1000 Bruxelles • Hoofdzetel Grote Markt 1, 1000 Brussel*

*T. 02 279 24 70 – [sobru@brucity.be](mailto:sobru@brucity.be)*

*N° d'entreprise – Ondernemingsnummer : 0507 748 379*



## Structure



## Organisation et fonctionnement

### L'assemblée générale

Cette réunion a les compétences suivantes :

- la modification des statuts ;
- la nomination, le remplacement et la révocation des administrateurs et la fixation de leur rémunération dans les cas où une rémunération leur est attribuée ;
- la nomination, le remplacement et la révocation du commissaire et la fixation de sa rémunération ;
- la décharge à octroyer aux administrateurs et au commissaire, ainsi que, le cas échéant, l'introduction d'une action de l'association contre les administrateurs et les commissaires ;
- l'approbation du rapport annuel, des comptes annuels et du budget ;
- la dissolution de l'association ;
- l'exclusion de membres effectifs ;
- la transformation de l'ASBL en AISBL, en coopérative agréée comme entreprise sociale et en société coopérative entreprise sociale agréée ;
- Effectuer ou accepter l'apport à titre gratuit d'une universalité ;

### ASBL SoBRU VZW

Siège administratif Samedi 1, 1000 Bruxelles • Administratieve zetel Zaterdagplein 1, 1000 Brussel  
Siège social Grand Place 1, 1000 Bruxelles • Hoofdzetel Grote Markt 1, 1000 Brussel



- les décisions concernant la contribution des membres associés ;
- la détermination des interventions financières générales accordées par l'association aux ayants droit ;
- Tous les autres cas où la loi ou les statuts l'exigent.

Les membres effectifs de l'assemblée générale sont depuis le 9 décembre 2020 (= date de la dernière modification) :

Pour la Ville de Bruxelles :

Mme. Faouzia Hariche	Mr. Luc Symoens	Mme. Anne Vandebulcke
Mr. Dirk Leonard	Mr. Nico Raemdonck	Mme. Rosa-Maria Giammorcaro
Mr. Didier Gilson	Mme. Pauline Helinck	

Pour le CPAS de Bruxelles :

Mr. Khalid Zian	Mme. Carine Elst	Mr. Pierre Verbeeren
Mme. Rita Glineur	Mme. Clementine Yumbi	

Pour les organisations syndicales représentatives :

CSC-Services publics	CGSP	SLFP
Mme. Linda Borremans	Mr. Jean-François Roblot	Mme. Patricia De Waegeneer
Mr. Jürgen Branckaert	Mr. Zaccaria Mouddeh Ridai	Mr. Johnny Van Campenhout
Mme. Carole Brabants	Mr. Jean-Yves Thibaut	Mme. Fabienne Peeters
Mme. Patricia De Splenter	Mr. Abdelouahid Ahbib	Mr. Jonathan Butera

## L'organe d'administration

L'organe d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet de l'association, à l'exception de ceux que la loi réserve à l'assemblée générale.

L'organe d'administration a entre autres comme compétences :

- Approuver les cahiers de charges ;
- Adjuger des marchés publics ;
- La gestion des moyens financiers ;
- Etablir le rapport d'activité ;
- Etablir le rapport financier ;
- Préparer et faire le monitoring du budget ;
- Conclure des conventions ;
- Coopter temporairement des administrateurs en attendant leurs désignation par l'assemblée générale ;
- ...

En date du 9 décembre 2020 (= date de la dernière modification) les administrateurs sont :

### **ASBL SoBRU VZW**

*Siège administratif Samedi 1, 1000 Bruxelles • Administratieve zetel Zaterdagplein 1, 1000 Brussel  
Siège social Grand Place 1, 1000 Bruxelles • Hoofdzetel Grote Markt 1, 1000 Brussel*

T. 02 279 24 70 – [sobru@brucity.be](mailto:sobru@brucity.be)

N° d'entreprise – Ondernemingsnummer : 0507 748 379



Pour la Ville de Bruxelles :

Mme. Faouzia Hariche	Mr. Dirk Leonard
Mme. Anne Vandenbulcke	Mme. Pauline Helinck (cooptée)

Pour le CPAS de Bruxelles :

Mr. Khalid Zian	Mr. Pierre Verbeeren (coopté)	Mme. Carine Elst
-----------------	-------------------------------	------------------

Pour les organisations syndicales représentatives :

CSC-Services publics	Mme. Linda Borremans	Mr. Jürgen Branckaert
CGSP	Mr. Jean-François Roblot	Mr. Zaccaria Moudden Ridai (coopté)
SLFP	Mme. Patricia De Waegeneer	Mr. Johnny Van Campenhout

## Le comité social

L'organe d'administration a délégué la prise de décisions dans des dossiers de demandes d'aides financières à un comité social.

Ce comité est composé de membres avec droit de vote (administrateurs) et de membres sans droit de vote.

Il y a 6 administrateurs avec un droit : 1 représentant de la Ville, 2 du CPAS et 1 de chaque organisation syndicale.

Les membres sans droit de vote sont le secrétaire et les assistants sociaux de l'association.

Le comité prend des décisions dans les dossiers d'aides financières sur base d'un rapport social, établi par les assistants sociaux de l'association et qui est présenté durant la réunion.

Le comité se réunit tous les 15 jours.

## L'administrateur délégué

L'organe d'administration a désigné un administrateur-délégué. L'administrateur-délégué est actuellement Mr. Dirk Leonard.

Le rôle de l'administrateur-délégué :

- Doit exécuter les décisions de l'organe d'administration;
- A la signature seul sur les comptes de l'association pour des dépenses de moins que 25.000,00 eur ;
- Faire les travaux préparatoires en soutien de la politique de l'association ;
- Mener les négociations dans les matières qui relèvent de l'objet social de l'association et celles pour lesquelles il a reçu un mandat de l'organe d'administration ;
- Diriger et contrôler le secrétaire et le secrétariat de l'association ;
- ...

### ASBL SoBRU VZW

Siège administratif Samedi 1, 1000 Bruxelles • Administratieve zetel Zaterdagplein 1, 1000 Brussel  
Siège social Grand Place 1, 1000 Bruxelles • Hoofdzetel Grote Markt 1, 1000 Brussel



## Le secrétariat

Le secrétariat est sous la direction de l'administrateur-délégué qui est aidé par le secrétaire de l'association.

Son rôle:

- Organisation d'une permanence sociale, assurée par des assistants sociaux;
- Gestion journalière de la comptabilité ;
- Traitement des demandes de primes et interventions ;
- Organisation d'événements ;
- Actualisation des offres d'avantages aux bénéficiaires ;
- L'administration des membres ;
- Préparer les réunions de l'organe d'administration et de l'assemblée générale ;
- Rédiger les cahiers de charges ;
- Assurer la communication vers les bénéficiaires ;
- ...

Tous les mandats sont non-rémunérés.

### **ASBL SoBRU VZW**

*Siège administratif Samedi 1, 1000 Bruxelles • Administratieve zetel Zaterdagplein 1, 1000 Brussel  
Siège social Grand Place 1, 1000 Bruxelles • Hoofdzetel Grote Markt 1, 1000 Brussel*

*T. 02 279 24 70 – [sobru@brucity.be](mailto:sobru@brucity.be)*

*N° d'entreprise – Ondernemingsnummer : 0507 748 379*